

Réunion de chantier du 24/09/2024 CR N°3

Adresse de l'opération :
CHANTIER Club Pilates
N°...18.. Ave de la libération 33110 Le Bouscat.....

Nom	Tel	Mobile	E-Mail	Présent	Diffusion	Convoqué à la prochaine réunion
CLIENT						
Marina JALINIER						
Yohan JALINIER						
MOE						
Alexandre MEMIN		06 63 80 22 36	am@atelier-17.fr	x		
CONTRACTANT GENERAL						
Emilien COLLIN		07 64 01 96 92	emilien.collin@isospace.fr			
Carmen PEREZ CERVERA		07 60 61 64 82	carmen.perez-cervera@isospace.fr			
Stéphane DUC		06 70 80 41 15	stephane.duc@isospace.fr			
CURAGE / DEMOLITION						
David MAMAN		06 63 13 52 45	dsvconcept33@yahoo.fr	A		x
CURAGE / DEMOLITION						
Enes DOGAN			entreprise@krobat.fr	x		x
COURANT FORT ET FAIBLE						
Thierry GUILHEM		06 63 13 52 45	gteletricity@orange.fr	x		x
CVC						
David MAMAN			dsvconcept33@yahoo.fr			x
PLOMBERIE						
Manuel DUARTE		06 80 74 87 29	ecoplomberie33@gmail.com	E		x
PLATRERIE						
Enes DOGAN		06 13 85 15 17	entreprise@krobat.fr			x
CIOISONS AMOVIBLES						
Enes DOGAN						x
SOL SOUPLE / PEINTURE						
Enes DOGAN						x
MENUISERIE AGENCEMENT						
						x
FAUX PLAFOND						
Enes DOGAN						x
CARRELAGE / FAÏENCE						
Enes DOGAN						x
NETTOYAGE						
		XXXXXXXXXX				
PEINTURE ELECTROSTATIQUE						
		XXXXXXXXXX				
SIGNALETIQUE						
		XXXXXXXXXX				



Réunion de chantier du
24/09/2024
CR N°3

25/09/2024

Réunion de chantier du 17/09/2024
CR N°2

Adresse de l'opération :
CHANTIER Club Pilates
N°..... rue.....

Il est formellement interdit de :

- o De déjeuner sur le site autre que dans le réfectoire prévu à cet effet et de boire de l'alcool ou de se présenter en état d'ébriété
- o De monter sur un escabeau non protégé - Il faut utiliser escabeau de type nacelle avec garde corps
- o De fumer sur l'ensemble des plateaux

**TOUTES PERSONNES NE RESPECTANT PAS CES CONSIGNES SERA EXCLUE IMMEDIATEMENT ET SANS
PREAVIS DU CHANTIER**

x

RAPPELS PERMANENTS

Chaque personne devra être identifiée et identifiable pour accéder au site

Chaque entreprise doit se faire représenter par une personne ayant une parfaite connaissance du projet et susceptible de prendre des décisions immédiates lors des RDV de chantier

Les RDV hebdomadaires de chantier auront lieu sur **convocation**

Merci d'être ponctuel et **d'éteindre vos téléphones portables**

Chaque entreprise devra **avoir en permanence sur site un chef de chantier** pendant toute la durée de l'opération

Pour les points chauds (les travaux de découpe métaux notamment) : Prévoir un permis de feu obligatoire.

Port des protections individuelles obligatoire.

RETARD / ABSENCES

Absences : RAS
Retard : RAS

25/09/2024

Réunion de
chantier du
24/09/2024
CR N°3

Réunion de chantier du 17/09/2024
CR N°2

Précédent compte
rendu

Généralités et
logistique

Important /
Sécurité et A
valider

Nouveau point

Validé

NOM CHANTIER

Entreprise
concernée

ETAT

DELAIS

NTIER Club Pil	GENERALITES - LOGISTIQUE ET ADMINISTRATIF CHANTIER			
a.1	Boite a clef code 9597 peser a remettre les clefs a chaque utilisation	TOUTES		
a.2				
b	PLANNING			
b.1	<u>respecter le planning diffusé RECEPTION LE 15/10/2024</u>	TOUTES	RECEPTION	15/10/2024
b.2				

Réunion de
chantier du
24/09/2024
CR N°3

25/09/2024

Réunion de chantier du 17/09/2024 CR N°2

Précédent compte
rendu

Généralités et
logistique

Important /
Sécurité et A
valider

Nouveau point

Validé

NOM CHANTIER

Entreprise
concernée

ETAT

DELAIS

RAPPORT DE SEANCE

1	CURAGE	Etat	Société :	Délai
1.1	RDC poser le renfort métallique sur le 1er poteau structure identique a celui du 2em poteau VOIR PHOTOS EN PJ	FAIT	DSV 33	17/09/24
1.2	finaliser le curage selon plans et evacuation des gravois	90,00%	KROBAT	17/09/24
1.3	faire l'évacuation des gravois	RETARD	KROBAT	23/09/24
1.4				
1.5				
1.6				
1.7				
1.8				
2	COURANT FORT ET FAIBLE	Etat	Société :	Délai
2.1	curage / mise en sécurité	90,00%	GT ELECTRICITE	19/09/24
2.2	transmettre fiches technique des appareils		ISOSPACE	
2.3	transmettre date livraison matériel commandé		ISOSPACE	
2.4	transmettre retour sur remise en route alarme DI Devis si necessaire	A FAIRE	GT ELECTRICITE	URGENT RAPPEL
2.5	ATTENTION / RAPPEL luminaires "STUDIO" dimablesprévoir interrupteur adapté		GT ELECTRICITE	
2.6	valider calepinage des luminaires STUDIO		GT ELEC / DSV 33	prochain rdv chantier
2.7	ALARME INTRUSION		ISOSPACE	
2.8	PAS DE CABLAGE SONO NI GAINÉ		GT ELEC	24-sept
2.9	fiche technique des suspensions zone studio https://www.luminaire.fr/p/suspension-industrielle-letty-9621030.html		GT ELEC	
2.10	chiffrer 5 pavés LED dans la SDR R+1		GT ELEC	URGENT
2.11	chiffrer un seche serviette dans SDB R+1		GT ELEC	URGENT
3	CVC	Etat	Société :	Délai
3.1	en cours	en cours	DSV 33	
3.2	nous transmettre votre planning	RAPPEL	DSV 33	23/09/24
3.3	raccorder vos PCV de condensats (voir mail de ce jour)		DSV 33	URGENT
4	PLOMBERIE	Etat	Société	Délai
4.1	nous faire un retour sur l'alimentation générale depuis le compteur	FAIT	eco plomberie	x
4.2	nous faire un retour sur les passages evacuations du R+1	FAIT	eco plomberie	16-sept
4.3	devis alimentation 25mm	SANS OBJET	ISOSPACE	
4.4	implatation de la nourrice dans cuisine	FAIT	eco plomberie	
4.5	implantation du BEC ds WC R+1 au dessus du Gébérít	A FAIRE	eco plomberie	
4.6	transmettre date dispo matériel commandé	livré	ISOSPACE	
4.7	cabine de douche 90x90		ECOPLOMBERIE	
5	PLATRERIE	Etat	Société :	Délai
5.1	debut cloisonnement		KROBAT	13/09/24
5.2	ne pas faire l'habillage du 1er poteau au RDC en attente intervention DSV33	FAIT		
5.3	donner date de livraison des portes		ISOSPACE	ASAP
5.4	chambre 2 faire doublage mur 1/2 stil comme vu en reunion	validé	KROBAT	ASAP
5.5	chambre 2 déposer les elements de supportage et reprise enduits	validé	KROBAT	ASAP
5.6	SdB faire doublage mur 1/2 stil comme vu en reunion		KROBAT	ASAP
5.7	tracer les emplacements des aappareils de Pilates selon plan	RAPPEL	KROBAT	ASAP
5.8	retard sur le planning RENFORCER VOS EQUIPES	RETARD	KROBAT	24/09/24
5.9	comme vu ce jour faire le coffrage des poteaux RDC au plus petit possible		KROBAT	

25/09/2024

Réunion de
chantier du
24/09/2024
CR N°3

Réunion de chantier du 17/09/2024 CR N°2

Précédent compte
rendu

Généralités et
logistique

Important /
Sécurité et A
valider

Nouveau point

Validé

NOM CHANTIER

Entreprise
concernée

ETAT

DELAIS

6	CLOISONNEMENT AMOVIBLE	Etat	Société :	Délai
6.1	transmettre a ISOSPACE les cotes pour appro		KROBAT	ASAP
7	SOL SOUPLE - PEINTURE	Etat	Société :	Délai
7.1	vérifier la planeité du ragréage au RDC	FAIT	KROBAT	13/09/24
7.2	nous faire un retour sur l'état du parquet sous le " podium" au R+1	A FAIRE	KROBAT	RAPPEL
7.3	suite vrification ragréage faire repérage des zones a reprendre	URGENT	KROBAT	
7.4	suite a vérification reprendre planéité ragréage suivant repérage		DSV 33	
7.5	transmettre date livraison matériel commandé		ISOSPACE	
7.8	la chambre 1 sera traitée en PVC transmettre devis ragréage et pose PVC	faire devis	KROBAT	URGENT
7.9	par suite du point 7.8 approvisionner PVC choisi par le client		ISOSPACE	
7.10	transmettre le repérage de reprise du ragréage RDC	FAIT	KROBAT	14/09/24
7.11	chiffrer ragréage+ sol souple ds chambre 1 R+1		KROBAT	URGENT
7.12	chiffrer enduit+ peinture ds SDR et peinture "propreté ds couloir et petit bureau R+1		KROBAT	URGENT
8	MENUISERIES - AGENCEMENT	Etat	Société :	Délai
8.1	transmettre votre proposition pour les fenetres R+1	A FAIRE	KROBAT	RAPPEL
8.2	nous faire un retour sur la proposition type et finition des miroirs	FAIT	KROBAT	16/09/24
8.3	valider calepinage miroirs avant commande	A FAIRE	ISOSPACE	URGENT
8.4	FENETRES R+1 proposer et chiffrer une solution avec 2 fenetres standard	A FAIRE	KROBAT	URGENT
8.5	chiffrer + value miroirs selon plans		KROBAT	URGENT
8.6	miroir dans sanitaires RDC		?	
9	FAUX PLAFOND	Etat	Société :	Délai
9.1	dépose des Fx plafonds dans les zones identifiées	en cours	KROBAT	14/09/24
9.2	prévoir une trappe de visiste dans plafond SdB pour accès VMC		KROBAT	
10	CARRELAGE - FAÏENCE	Etat	Société :	Délai
10.1	transmettre date livraison matériel commandé		ISOSPACE	
10.2	le sol des sanitaire R+2 sera en carrelage		KROBAT	
11	NETTOYAGE	Etat	Société :	Délai
11.1				
11.2				

PROCHAIN RDV DE CHANTIER - 01/10/2024 à 14 heures

En cas de désaccord avec les informations transmises dans le présent compte rendu, il sera transmis à Isospace le motif du désaccord et ce dans un délai de 48 heures à compter de la date de réception du présent compte rendu, dans le cas contraire, le présent compte rendu est considéré comme accepté.